



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 80

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 19 mai 2016

RESUME CONSEIL DU 3 mai :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Tarifs centre de Vacances « Les Hirondelles » 2017 :

Le CM décide d'augmenter en moyenne de 2 % les tarifs qui seront applicables le 1^{er} janvier 2017 (tarifs consultables sur demande).

Tarifs Manoir de la Rivière 2017 : Le CM décide de maintenir les tarifs de la salle de réunion et d'augmenter en moyenne de 1 % les tarifs des nuitées, des week-end et semaines qui seront applicables au 1^{er} Janvier 2017 (tarifs consultables sur demande).

Devis photocopieur

M. le Maire expose au CM que le contrat d'entretien du photocopieur est échu depuis 2015, qu'il est vétuste et que des crédits avaient été inscrits au budget primitif 2016. Après étude des devis, le CM retient la proposition des ETS POTIER de Dinan.

Convention Etablissement Public Foncier (EPF) et validation cahier des charges étude urbaine.

M. le Maire fait part au CM de l'avancement du projet, et expose le travail de la commission bâtiment pour la rédaction d'un cahier des charges afin de consulter des cabinets spécialisés pour réfléchir sur l'avenir d'un îlot de parcelles et de bâtiments situés dans le centre bourg. Pour mener cette étude, il est nécessaire de passer une convention avec l'EPF. Après délibération, le CM donne pouvoir à la commission bâtiment de finaliser le cahier des charges, autorise M. le Maire à lancer une consultation de cabinets, à signer la convention avec l'EPF et à demander une subvention complémentaire dans le cadre du contrat de Pays.

Autorisation signature convention avec la CAF : versement prestation de service périscolaire (ALSH et ASRE)

M. le Maire présente au CM la nouvelle convention pour la période 2016 – 2019 avec la CAF et fait part des changements intervenus depuis le 1^{er} janvier 2016 (le mercredi devient un temps périscolaire, modification du comptage des heures périscolaires, charte de laïcité). Après délibération, le CM autorise M. le Maire à la signer.

Subventions 2016 :

Le CM décide comme les années passées d'attribuer des subventions à différents organismes, associations et collèges (la liste peut être consultée en mairie).

Devis four charpente et couverture M. le Maire rappelle au CM la volonté de remettre en valeur le four existant situé place de l'Eglise et jouxtant le projet de l'aménagement du restaurant. Afin de le protéger et d'un aménagement futur (remise en état de marche), M. le Maire présente les devis pour sa restauration et protection (charpente et couverture), sachant que les

travaux ne pourront être réalisés que lorsqu'il aura été trouvé une solution pour la maison LOVETT. Après délibération, le CM décide de retenir les devis de l'entreprise BCO pour la charpente et CHOUX pour la toiture.

Devis travaux supplémentaires restaurant M. le Maire expose au CM que des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaire pour la poursuite du chantier: des travaux de Gros-œuvre (linteau, sablage et pose encadrement) et des travaux de charpente (reprise charpente-carrée chêne). Après délibération, le CM décide de réaliser les travaux et demande à M. KOUAKOU de rédiger les avenants au marché.

Maison LOVETT M. le Maire fait le point sur la situation de la maison LOVETT, rue de Lanrelas et rend compte des contacts qu'il a eu avec les propriétaires anglais. L'étude notariale de Caulnes a présenté une estimation financière. M. le Maire propose de confier les négociations à l'étude de Caulnes. Après délibération, le CM donne son accord.

PELE – MELE :

1 - L'INSEE réalise, entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 juin 2016, une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu au travail. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de collecter des informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

2 - Programme d'aides à l'amélioration de l'habitat

2014-2017 Les Communautés de Communes de Duguesclin et du Pays de Caulnes en collaboration avec l'association SOLIHA Côtes d'Armor en charge de l'animation ont mis en place un **programme d'aides à l'habitat privé** en faveur de leurs habitants. Sont concernées les propriétaires (sous conditions de ressources) qui envisagent la réalisation de travaux :
- de **renovation énergétique de leur logement**,
- d'**adaptation en vue de favoriser leur maintien à domicile (âge, handicap...)**.

Vous pouvez contacter **SOLIHA Côtes d'Armor** : une équipe de professionnels (thermicien, ergothérapeute, conseillers habitat...) vous accompagnera dans votre projet. Vous pourrez bénéficier d'un **diagnostic personnalisé** et d'un **accompagnement** dans vos démarches de demandes d'aides financières : subventions de l'ANAH, subventions des caisses de retraite, crédit d'impôt, prêts à taux réduits... Permanences tenues à Broons ou Caulnes le

4ème vendredi du mois de 11h à 12h30. Coordonnées téléphoniques : 02.96.62.87.36 (travaux d'énergie) ou 02.96.62.87.34 (travaux d'adaptation). Communauté de Communes du Pays de Duguesclin : 02.96.84.72.75

3- Accueillir un lycéen étranger avec CEI (Centre d'Echanges Internationaux). Cette association recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Pour tout renseignement CEI- Centre Echanges Internationaux contacter Mme Sylvia Hennebelle 65 rue Yves Kerguelen 22190 Plérin au 02.96.73.15.90 ou 06.09.18.13.89

4- Fête du Vélo : Dimanche 5 juin 2016 à St-Meen Le Grand Customisez votre Vélo et transformez-le en un engin unique! Pour le défilé à 15h (centre ville) et la remise des prix à 16h30 (parc animalier). Les vélos les plus rigolos seront récompensés, catégories adulte et enfant. Pour tout renseignement, contacter l'office du tourisme de St-Meen Montauban au 02 99 09 58 04 / contact@pays-stmeen-tourisme.fr

5 - EPAL association : bureaux à Brest, Rennes, Nantes et permanences régulières sur les Côtes d'Armor, recrute pour des séjours Vacances Adaptées, des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de projets proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. 150 séjours de 7 à 15 vacanciers + 2 à 5 accompagnateurs, pour 2, 3 ou 4 semaines, essentiellement au mois d'août, 400 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.

- Obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end). Pour plus de renseignement et postuler : www.epal.asso.fr

6 - MISSION LOCALE Du Pays de Dinan :

Vous informe des nouveautés qu'elle a mis en place pour les jeunes entre 16 ans et 25 ans (inclus) et êtes sorti du système scolaire avec diplômes ou pas.

- La Garantie jeune :

Intégrez un groupe de 15 jeunes animé par 2 conseillers, 4 jours par semaine à la Mission Locale pendant 1 mois et demi puis 1 fois par semaine pendant 10 mois :

- Soutien, accompagnement à la recherche d'emploi
- Multiplication d'expériences professionnelles (stages, CDD, missions intérimaires, bénévolat...)
- Dynamique de groupe, élargissement de son réseau, entraide
- Accompagnement à la mobilité, l'accès au logement, la santé les loisirs, la vie quotidienne
- Pour les jeunes bénéficiant de la Garantie Jeunes,

c'est aussi la possibilité d'avoir une allocation mensuelle pendant un an et de pouvoir se projeter dans sa vie sociale et professionnelle.

- La Caravane Numérique :

Dotée de 3 ordinateurs et d'un accès Internet, la Caravane Numérique part à la rencontre des jeunes du pays de Dinan en sillonnant les différentes communes du territoire. Vous pourrez y trouver un appui pour :

- Créer votre CV et votre lettre de motivation
- Consulter les offres d'emploi
- Faire vos démarches en ligne
- Créer votre réseau social professionnel
- Maîtriser votre e-réputation

Pour des informations complémentaires, vous pouvez appeler la Mission locale Du Pays De Dinan au 02,96,85,32,67 ou www.missionlocale-paysdedinan.fr ou www.facebook.com/MissionLocaleDuPaysdeDinan et www.facebook.com/CaravaneNumeriqueDinan

7-Chèque-Sport 2016/2017 : pour bouger sans se ruiner ! La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide ! Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre un Chèque-sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs et sportives âgé-e-s de 16 à 19 ans. Ainsi, chaque année, plus de 25 000 jeunes bénéficient du Chèque-Sport et réduisent de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club. Cette année encore, à compter du 1^{er} juin, les jeunes né-e-s en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur Chèque-sport sur jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport et le faire valoir auprès des clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons affiliés à une fédération, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL) et service sportif proposé par une collectivité (cours de natation de la piscine municipale par exemple). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription. Toutes les infos sur jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport

8-Frelons asiatiques Cette année, la communauté de communes va prendre à sa charge à hauteur de 100% la destruction des nids de frelons asiatiques, et **UNIQUEMENT les frelons asiatique**. Si l'entreprise se déplace et qu'il ne s'agit pas de frelons asiatiques, la prestation sera à la charge du propriétaire du terrain où se situe le nid. Le propriétaire du terrain doit contacter la communauté de communes au 02.96.83.91.92. Une fiche de signalement lui sera remise puis elle sera envoyée à un professionnel pour la destruction du nid.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Horaires de la Bibliothèque : mercredi 15 h 00 - 17 h 30 et le samedi 10 h 30 - 12 h 00

Festivités / Vie des associations de mai et juin :

Samedi 21 mai : randonnée chantée Nicolail'

Samedi 4 juin : repas de l'amicale des sapeurs pompiers (tickets en vente à la boulangerie ou auprès des pompiers)

Vendredi 10 juin : théâtre jeunes de la Nicolail'

Vendredi 24 juin : feu de la saint Jean du Club des jeunes

Dimanche 26 juin : pêche populaire du Comité des fêtes

Dimanche 26 juin : kermesse de l'École

Dans Le Canton :

Lundi 23 mai l'après-midi : don du sang à la salle des fêtes de Caulnes

Dimanche 12 juin : Kermesse paroissiale à Caulnes ; comme les années passées les tickets pour le repas du midi seront en vente prochainement à la boulangerie et auprès des membres de l'association.

Messes :

Dimanche 22 mai à 10 h 30 à Caulnes (1^{ère} communion)

Dimanche 29 mai à 10 h 30 à Benin

Mardi 31 mai à 20 h 00 à Bonne Rencontre

Dimanche 12 juin à 10 h 30 à Caulnes (kermesse paroissiale)

Football :

A domicile

22 mai à 15 h 30 Plénée Jugon EA (2)

Prochaine réunion des adjoints : non fixée

Prochaine réunion de conseil : mardi 7 juin à 20 h 00